

LE 6 AVRIL 2021

MOBILISONS-NOUS POUR L'EMPLOI ET LES MISSIONS PUBLIQUES

Si la crise sanitaire a de nouveau confirmé le rôle irremplaçable de la fonction publique et de ses agent-es, force est de constater que, pour l'essentiel et en dépit de discours lénifiants, le pouvoir exécutif poursuit sa politique libérale néfaste aux services publics.

Certes, contraint par la situation que nous traversons, il a fait quelques concessions par le biais de mesures permettant certaines améliorations.

Mais enfin, celles-ci demeurent parcellaires, quand elles ne sont pas source d'iniquités.

Surtout, sur nombre d'enjeux fondamentaux, le président de la République et le gouvernement maintiennent un cap gravement préjudiciable à la fonction publique.

Cela se traduit notamment par :

- La mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique attentatoire à la démocratie sociale, porteuse d'accroissement de la précarité, d'allongement de la durée du temps de travail et, plus globalement, qui remet en cause le statut général ;
- Le maintien et même l'aggravation de restructurations lourdes de danger pour les missions publiques ;
- La prolongation insupportable du gel de la valeur du point entraînant une perte de pouvoir d'achat inédite.
- Plus largement, des budgets 2022 qui se préparent sous le sceau de l'austérité avec, entre autres, de nouvelles suppressions d'emplois au programme.

Tout cela est absolument inacceptable !

- La CSD 63, l'USD 63 et le SAMPL CGT souhaitent construire et élever le rapport de force pour qu'une tout autre politique soit mise en œuvre.

C'est en ce sens qu'elles appellent à faire du **6 avril** prochain une journée d'interventions et d'actions sous toutes les formes.

Cette étape transversale dans le processus de mobilisation sur les trois versants de la fonction publique pourra se traduire par des interpellations des élu-es et du préfet, des rassemblements, la grève partout où elle sera possible, des motions, etc.

À cette occasion, ensemble nous revendiquerons :

» L'abrogation de la loi portant transformation de la fonction publique avec le maintien et le renforcement des commissions administratives paritaires et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ;

» La défense et le renforcement du statut général des fonctionnaires fondé sur les principes d'égalité, d'indépendance et de responsabilité garantissant aux citoyen-nes et aux usager-es la mise en œuvre d'un service public impartial ;

» L'octroi dans les projets de lois de finances et de financement de la Sécurité sociale 2022 des moyens budgétaires nécessaires à l'accomplissement effectif de toutes les missions dévolues aux trois versants constitutifs de la fonction publique et à la mise en œuvre de services publics de pleine compétence et de proximité implantés sur l'ensemble du territoire y compris en Outre-mer ;

» L'arrêt des suppressions d'emplois, la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de recrutement de fonctionnaires, la titularisation des agents non titulaires ;

» Le dégel immédiat de la valeur du point d'indice, la revalorisation significative des traitements, des salaires, des pensions et des retraites, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes et la revalorisation des filières à prédominance féminine. C'est dans ce sens que nos organisations syndicales réitèrent leur demande d'ouverture d'une négociation salariale dans la fonction publique ;

» L'égalité dans la fonction publique et la fonction publique comme outil de l'égalité au sein de la société.

D'autres choix sont nécessaires et possibles !

Partout où c'est possible, notre organisation appelle à construire aussi cette première journée de mobilisations avec les citoyen-nes, les usager-es, les associations, les élu-es, qui luttent pour la défense, la reconquête et le développement des services publics et de la fonction publique.

D'autres organisations syndicales de la fonction publique sont en cours de réflexion pour appeler les personnels à l'action. Nos organisations sont favorables à un tel élargissement et sont disponibles pour y concourir.

Départ de la manifestation le mardi 6 avril à 10H
de la Comédie (maison de la culture) jusqu'à la préfecture
où une audience sera demandé.
On vous attend nombreux et nombreuses.